

DIRECTIVES DU PROGRAMME D'AUTO- ASSISTANCE

Le Programme d'Auto Assistance est un programme d'assistance à la base qui permet aux ambassadeurs américains d'appuyer les demandes locales de financement de petits projets de développement communautaire. Le but du programme d'auto-assistance spéciale est d'appuyer les collectivités grâce à des subventions modestes qui auront un impact positif sur les communautés. La philosophie du Programme d'Auto Assistance est d'aider les communautés prêts à se prendre en charge.

Candidature et calendrier de sélection:

Période dépôt de candidature:	15 Mars– 15 Avril
Evaluation des projets:	16 Avril - 31 Mai
Période de selection:	1 Juin - 15 Juin
Période d'attribution:	16 Juillet - 30 Août

Pour bénéficier du financement, votre projet doit répondre aux critères suivants:

1. Le projet doit promouvoir la cohésion sociale et la réconciliation nationale.
2. Le projet devrait être à impact élevé, bénéficiant au plus grand nombre de personnes possibles.
3. Une participation communautaire substantielle dans l'activité est nécessaire. Les contributions peuvent inclure le travail, les matériaux (briques, sable, gravier, semences, etc), terrains, bâtiments, ou de l'argent pour assurer le succès du projet.
4. Le financement est limité à un seul projet, qui doit être réalisé dans les douze (12) mois ou moins.
5. Les projets doivent être dans la capacité de la communauté afin de l'exécuter correctement. Les demandes de projets à grande échelle dans le domaine de l'agriculture ou de construction, ou pour des équipements coûteux ne seront pas les projets prioritaires.
6. Les gestionnaires de projet devraient avoir la preuve qu'ils sont financièrement responsables et seront en mesure de tenir une comptabilité des fonds qui leur sont octroyés. Avoir un compte bancaire, ou l'établissement de lignes de crédit avec les fournisseurs, sont des exemples de ces éléments de preuve.
7. Le montant requis pour la mise en oeuvre des activités ne peut excéder 6.500.000 CFA.

NB: Pour l'année 2016, seuls les projets situés physiquement à Bangui et dans les environs immédiats seront considérés.

Certains projets ou parties de projets, ne sont pas éligibles pour ce fonds:

1. Les demandes pour acheter des équipements sophistiqués tels que les véhicules, les ordinateurs, les photocopieurs, les projecteurs ou les chaînes stéréophoniques.
2. Les projets ayant un caractère purement policier, militaire, ou culturel.
3. Les projets religieux à moins qu'ils aident véritablement l'ensemble de la communauté, sans égard à l'appartenance religieuse.
4. Les entreprises personnelles.
5. L'achat de pesticides, d'herbicides, les salaires, les coûts d'exploitation, du matériel d'impression, de carburant, ou de terrains.
6. Projets de restauration ou de rénovation d'une installation existante qui est en mauvais état en raison de la négligence ou le manque d'argent.
7. Fournitures de bureau telles que crayons, papier, formulaires et dossiers.

8. Les projets qui sont financés partiellement par un autre donateur ou par le gouvernement de la RCA. Les fonds ne peuvent être mélangés avec des fonds provenant d'autres bailleurs de fonds, d'une organisation internationale ou d'autres programmes du gouvernement américain.
9. Les projets qui s'occupent des réfugiés ou des personnes déplacées. Il existe des programmes américains d'aide bilatérale ou multilatérale spécifiques conçus pour répondre à leurs besoins.
10. Les fonds d'Auto assistancene ne peuvent pas être utilisés pour acheter un équipement précédemment acquis, les produits de luxe, ou des équipement de jeu.
11. Les salaires ou les coûts de supervision pour l'organisme de supervision. Les estimations d'urgence également ne sont pas éligibles.

NB: Nous vous encourageons à contacter le coordonnateur de programme de Fonds d'Auto Assistance **Justin NARI** pour plus de précision quand vous développez votre projet, car les demandes qui comprennent des éléments non éligibles peuvent être disqualifiées.

DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Pour postuler au Programme d'Auto-Assistance, vous devez fournir:
 - a. Le formulaire dûment rempli de demande du Programme d'Auto-Assistance
 - b. Un budget détaillé
 - c. Un plan de construction détaillé avec dimensions(si nécessaire)
 - d. Des copies de relevé bancaire et/ou des factures(si disponible)
 - e. La carte de l'emplacement du projet
 - f. Toute autre information supplémentaire (littérature sur votre organization et/ou sur le projet).
2. Soumettre le dossier de demande complet au coordonnateur avant le 15 Avril pour être pris en compte cette année. Contactez **M. Justin NARI** à l'adresse BanguiSelfHelp@state.gov ou au 21 61 02 00 ext. 3230 pour prendre un rendez-vous et soumettre votre dossier de candidature. Les demandes reçues après le 15 Avril seront examinées l'année suivante.
3. La liste des projets selectionnés sera rendue publique à partir de Juillet.

Participation de la collectivité locale

La participation locale de l'organisation ou d'un groupe doit être d'au moins 25 pour cent en espèces ou en nature du coût total du projet. Le financement local peut être cruciale pour faire un choix entre deux demandeurs viables. Les contributions locales peuvent être en espèces ou en nature. Des exemples de contributions en nature peuvent inclure (salaires des maçons et ouvriers), de la nourriture, un hébergement de la main-d'œuvre qualifiée, des charrettes de sable ou de gravier, des briques pour la construction, du sable, d'une clôture, l'approvisionnement en eau, les coûts de transport, ou des dons de matériel.

En outre, au moins deux dirigeants de la communauté doivent également signer la déclaration d'intérêt. Les dirigeants communautaires locaux peuvent être des dirigeants municipaux, des chefs religieux, des chefs tribaux ou claniques, ou tout organe directeur qui peut veiller sur le lieu où le projet sera mis en œuvre. Les dirigeants communautaires peuvent également soumettre des lettres d'appui au projet, tant qu'ils mentionnent spécifiquement le projet par titre.

La demande sera évaluée sur les facteurs suivants:

- **Exhaustivité:** Est-ce que le demandeur a fourni tous les documents demandés, y compris mais non limités à:
 - Réponses complètes à la Déclaration d'intérêt
 - Les annexes A et B à la Déclaration d'intérêt
 - Licences applicables, et documents de propriété
 - Les coordonnées bancaires et des procédures comptables
 - Signatures
 - Factures pro forma
- **Durabilité:** Est-ce que le projet tel que décrit est durable sur le long terme? Le projet continuera-t-il sans investissement supplémentaire? Est-ce que les facteurs de mesure de succès sont appropriés?
- **Besoin:** Est-ce que le projet remplit adéquatement un besoin exprimé dans une communauté?
- **Budget:** Est-ce que le budget est exhaustif, et bien défini? Le budget est-il raisonnable?
- **Achèvement dans l'année:** Le projet peut-il être réalisé en une seule année?
- **Soutien communautaire:** Est-ce que le projet bénéficie d'un solide soutien communautaire?
- **Impact:** Le projet profite-t-il au plus grand nombre de personnes possibles? Y a-t-il un impact considérable sur la communauté touchée?
- **Contribution et capacités du Groupe:** Est-ce que le groupe fournit des ressources adéquates et démontre un engagement pour le projet? Le groupe est-il capable d'administrer le projet tel que conçu?

Processus de sélection et prix

Programme d'auto-assistance de l'Ambassadeur est très concurrentiel. Si un projet est choisi pour examen, quelqu'un de l'ambassade des États-Unis contactera le demandeur, vérifiera les informations, et visitera le site. Les étapes du processus de sélection et d'attribution sont les suivantes:

- Un personnel du Programme d'auto-assistance examinera toutes les demandes et sélectionnera une liste préliminaire de projets.
- Le comité de Programme d'auto-assistance examinera la liste préliminaire et sélectionnera les projets finalistes.
- Le personnel du Programme d'auto-assistance effectue des visites du site et travaille avec les bénéficiaires potentiels sur les mises à jour proposées aux projets. Durant cette phase, le coordonnateur du Programme d'auto-assistance fait la recommandation finale au comité et soumet une liste définitive des projets à l'approbation de l'ambassadeur.
- L'ambassadeur et le représentant du projet signent les accords et les subventions sont accordées.

Campagne de publicité

Il est prévu qu'une campagne de publicité sera faite aux Programmes d'Auto-assistance de l'Ambassadeur et de ses projets, y compris dans la presse et la radio, des photographies, et des plaques sur les sites du projet afin de souligner les efforts communs du peuple Centrafricain et du peuple Américain.